

Évidemment, le syndicalisme tel que nous le connaissons aujourd'hui est une autre cause de ce problème que nous avons à vivre au Canada. Le syndicalisme, je suis pour cela, mais je suis énormément déconcerté d'assister à ce phénomène, où certains chefs syndicaux voient dans le syndicalisme un instrument non pas pour construire, non pas uniquement pour défendre les droits des travailleurs, mais pour transformer une foule de choses dans notre société, ce qui n'est pas toujours à l'avantage des travailleurs, des familles, de la population. Et c'est un des facteurs qui fait que nous avons actuellement au Canada énormément d'entreprises qui ne veulent pas prendre de l'expansion malgré les avantages que les gouvernements peuvent apporter. Il y a tellement de difficultés de part et d'autre, des embêtements de toutes sortes. Quelqu'un dit: On va organiser un programme pour créer de l'emploi, pour aider les corps publics à donner des services aux municipalités, à la population. Et dans d'autres domaines, on voit des règlements, des lois, qui empêchent l'application de ces programmes, et on se chicane. On a des inspecteurs pour aller surveiller les gens qui travaillent et on les met à l'amende quand ils travaillent.

J'ai encore vu cela en fin de semaine dans ma circonscription. C'est décourageant de voir de quelle façon on administre la chose publique, de façon à embêter les gens, les inciter à se chicaner. La loi de l'assurance-chômage telle que nous la connaissons actuellement a des mauvais côtés. Quand on l'a amendée la dernière fois, par le bill C-27, au lieu de l'améliorer, on l'a empirée. Et je me souviens qu'à ce moment-là j'avais pris part au débat et j'avais dit à la Chambre que les amendements que nous apportions à ce moment-là ne seraient pas de nature à améliorer les conditions des travailleurs et à créer plus d'emplois. La loi actuelle telle que nous la connaissons, telle qu'elle nous est présentée, c'est bien sûr qu'elle ne fait pas l'affaire de tout le monde. J'entendais, tout à l'heure, l'honorable député de Charlevoix (M. Lapointe), qui a voulu exprimer son avis sur ce projet de loi . . .

Une voix: Où est-il maintenant?

M. Lambert (Bellechasse): Je pense qu'il avait raison lorsqu'il disait que cette loi-là, si elle s'appliquait uniquement dans les centres où la main-d'œuvre est à se former, où il y a un très bas niveau de chômage, serait acceptable. Mais dans les régions rurales et sous-développées où les industries ne vont pas s'établir, mais où il y a de la main-d'œuvre en abondance, cette loi va être de nature à créer plus de problèmes qu'à en résoudre.

Et le député disait que les données statistiques de 23 p. 100 telles que connues ne sont pas exactes. C'est lui qui a cité des chiffres tout à l'heure en mentionnant que dans sa circonscription il y a 42 p. 100 de la main-d'œuvre qui est en chômage. S'il a donné ces chiffres-là, je m'imagine qu'il les a analysés avant de les donner, et je suis convaincu qu'il n'a pas exagéré. Dans ma région, c'est le directeur du centre de la main-d'œuvre qui a fait une analyse et un examen de la situation et qui a publié à un certain moment qu'il y avait dans la région 25 p. 100 de la population active des travailleurs qui sont en chômage.

Monsieur le président, j'ai encore des choses à dire, mais je vous signale qu'il est 10 heures.

L'ajournement

MOTION D'AJOURNEMENT

● (2152)

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

L'AGRICULTURE—L'AUGMENTATION DES QUOTAS D'IMPORTATION DE BŒUF

M. Bert Hargrave (Medicine Hat): Monsieur l'Orateur, je veux revenir ce soir sur deux questions que j'ai posées au ministre de la Consommation et des Corporations (M. Allmand) et au ministre de l'Agriculture (M. Whelan), le 27 novembre dernier. Elles concernaient le séminaire de l'industrie de l'élevage qui a eu lieu les 22 et 23 novembre dernier, et où le ministre a pris la parole après le déjeuner.

Ce séminaire de deux jours était parrainé par l'Association des éleveurs du Canada et le Conseil des salaisons du Canada. C'était un excellent congrès, le premier du genre depuis cinq ans. Les débats ont surtout porté sur quatre grands thèmes, soit la consommation, la production, la commercialisation et le gouvernement. Il est significatif que la séance inaugurale ait été consacrée aux consommateurs, et leurs représentants ont été fort actifs au cours des deux jours qu'a duré le congrès, notamment M^{me} Yvonne Miles, présidente de l'Association des consommateurs du Canada.

Je crois que les propos qu'a tenus le ministre au séminaire étaient durs et acerbes. Je tiens à lui dire que le grand public est bien au fait des problèmes aigus dont l'industrie de l'élevage du Canada vient à peine de sortir après avoir fonctionné pendant trois ou quatre ans au niveau ou au-dessous du niveau du coût de production. Cela vaut pour tous les secteurs de l'industrie, mais surtout pour les secteurs du naissage, du pâturage et de l'engraissement. Une simple allusion du ministre à la situation aurait été appropriée et bien accueillie.

Le ministre était accompagné de deux collaborateurs personnels qui auraient pu l'informer convenablement. Assurément, il était invité à parler en qualité de ministre de la Consommation et des Corporations, mais il aurait au moins pu se soucier davantage de son auditoire et des personnes qu'il représentait. Ils représentent une industrie de deux milliards, le groupe de denrées agricoles le plus important au Canada. Au lieu de cela, le ministre a convoqué une conférence de tous les secteurs de l'élevage de bovins en vue d'établir un dialogue devant aboutir à une décision. C'est précisément ce qui s'est passé à cette réunion. C'était la première fois en cinq ans qu'on nous permettait de le faire.

● (2202)

Il nous a dit de rationaliser notre travail et d'améliorer notre efficacité. Où était-il pendant la terrible année de sécheresse dans l'Ouest en 1977, la pire depuis les années 30, et pendant les blizzards de l'hiver dernier qui ont tué des milliers de bêtes?

Il a ensuite proposé un prix plafond et un prix plancher pour le bétail sur pied et l'accroissement de nos quotas d'importation de bœuf, et cela pour protéger les consommateurs. Il a rapidement oublié la baisse de \$10 sur les marchés de tout le continent nord-américain après que le président Carter eut augmenté les quotas d'importation de bœuf aux États-Unis de